

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance à capital variable

Ouvaton, Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS

438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

pilotage@ouvaton.coop

<http://ouvaton.coop>

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2012

Conçu par le Directoire, rédigé par Philippe Ladame (président du Directoire) et transmis au Conseil de Surveillance le 25/03/2013.

I) Rapport moral

Cette année 2012, dont nous faisons le bilan, aura été la dernière pendant laquelle Ouvaton aura bénéficié de la présence au Directoire de Stéphane Le Sollic. Si je tiens à le saluer ici, c'est qu'il aura joué un rôle très important dans l'histoire d'Ouvaton. D'abord il a réussi à mettre fin, avec l'aide de notre infogérant, aux graves dysfonctionnements qu'Ouvaton a connu suite à la migration de 2007. Ensuite il a pu transmuter, en quelque sorte, notre application de gestion, faisant évoluer Gloux en OuvAdmin en corrigeant les défauts, en simplifiant le code et en y ajoutant des fonctions nécessaires. Son dernier apport, au cours de cet exercice, aura été l'ajout de la gestion des domaines de listes de diffusion dans OuvAdmin.

Le départ de Stéphane s'explique par la conjonction d'interrogations qu'il avait sur la suite de son évolution professionnelle et d'une certaine lassitude devant la difficulté à obtenir l'accord enthousiaste du Conseil de Surveillance par rapport à ses propositions.

Ceci m'amène à faire le bilan de cette collaboration entre le CS et de Directoire au cours de cette année passée. Si le Directoire a rapidement trouvé ses marques avec l'arrivée de Matthieu Patout qui a pris en charge, depuis mi-2012, les tâches administratives et comptables qui avaient été assumées quelques mois par Stéphane suite au décès de Lisa Couette, le Conseil de Surveillance semble avoir eu plus de difficulté à trouver son rythme (je vous renvoie à la lecture de son rapport).

Il est vrai que la situation de la Coopérative n'est pas florissante, comme on va le voir dans le cadre du rapport financier. Dans un tel contexte de résultats déficitaires, il est légitime de se poser la question de savoir s'il ne faut pas freiner les dépenses, et donc les ardeurs du Directoire. C'est une question sur laquelle je reviendrai dans la dernière partie de ce rapport.

II) Rapport financier

Au 31 décembre 2012, le **capital** est à peu près stable (de 116,5K€ fin 2011 à 116K€ fin 2012), constitué de 7257 parts. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 53 parts. En outre, 57 parts ont été données à Ouvaton. 68 parts ont été acquises pendant cette même période. Environ 380 titulaires de comptes n'ont pas encore souscrit de parts sociales et ne sont donc pas encore sociétaires.

Les produits d'exploitation (62.185 € contre 69.164 € en 2011) sont en baisse du fait de la poursuite de la baisse du nombre de comptes ouverts : de près de 8% par rapport à l'an

dernier (2.000 fin 2012 contre 2.200 fin 2011), un nouveau plus bas niveau historique.

Nos **charges d'exploitation** ont un peu augmenté (75.800 € contre 73.900 € en 2011). À noter qu'au cours de cet exercice, notre dotation aux amortissements a été plus élevée que l'année précédente, du fait de l'imputation du développement d'OuvAdmin en amortissement (sur 5 ans).

Le **résultat d'exploitation** (- 9.700 €) est fortement négatif. Le Directoire considère qu'il s'agit là d'un niveau préoccupant.

Il n'y a pas eu, en 2012, de **produits exceptionnels**.

La valeur de la **part**, dont le nominal est de 16 €, a baissé, passant de 11,83 € à fin 2011 à 10,46 € à fin 2012. C'est sur cette base qu'auront lieu les remboursements demandés par les coopérateurs en 2012.

III) Rapport sur le fonctionnement et le contrôle interne

Cette année à nouveau, le dialogue entre Directoire et Conseil de Surveillance n'a pas eu la richesse qu'on pourrait espérer. Néanmoins les contrôles internes sont restés possibles dans de relativement bonnes conditions :

- **Communication** : l'effort de communication en direction des coopérateurs a été maintenu en 2012. Il s'est exprimé par l'envoi de 5 circulaires "Echos de la Coop", à quoi est venue s'ajouter une circulaire aux listmasters et par des mises à jour régulières du site.
- **Connaissance** : l'effort a été poursuivi pour bien suivre l'évolution des mouvements financiers et d'inscriptions et désabonnements. Nous avons maintenant une bonne documentation technique et le code d'OuvAdmin a fini d'être dûment commenté (il est disponible en <http://gloux.net>).
- **Transparence** : La plate-forme Agora, qui permet la mise en ligne, à destination des administrateurs, des documents comptables, a été régulièrement alimentée par le Directoire, notamment par la poursuite de la mise à disposition mensuelle des relevés de banques et des indicateurs statistiques.

Les documents comptables préparatoires à la présente AG ont été présentés au CS le mardi 11 mars 2013, en présence du Commissaire aux Comptes et n'ont pas fait l'objet d'objection. Validés par le Directoire ils ont été mis en ligne le 17 mars 2013 en <http://ouvaton.coop/Documents-comptables-2012>.

IV) Quelques orientations pour conclure :

Je l'expliquais plus haut, nous avons un réel choix à faire, en vue d'équilibrer nos comptes, entre réduire les dépenses et augmenter les recettes. Toute une gamme de variations dans les proportions est possible, mais il nous revient quand même de choisir une grande orientation.

Au Directoire, jusqu'à preuve du contraire, nous ne voyons pas où il pourrait y avoir de gisements d'économies significatives. C'est pourquoi nous concevons l'équilibre des comptes surtout par l'augmentation des recettes, elle-même devant résulter de l'augmentation du nombre de comptes actifs. Et dans ce but, nous pensons qu'il fallait et qu'il faut encore améliorer notre offre, en investissant dans du développement et des machines, ce que permet le fait que notre coopérative dispose d'un capital social, diminuant certes, mais encore conséquent.

Faire ce pari de l'investissement plutôt que celui des économies n'a rien d'évident. On peut en effet soutenir que la période n'est plus aux sites mais davantage aux réseaux sociaux, que les offres des grands hébergeurs sont incomparablement meilleurs notamment quant aux volumes offerts et que la baisse du nombre de comptes est donc inéluctable et nécessite de réduire la voilure des dépenses.

On peut aussi, faisant la « preuve du contraire », nous démontrer que des économies substantielles sont possibles. Nous sommes ouverts à toute proposition et à toute démonstration en la matière.

In fine, ce sera la responsabilité du Conseil de Surveillance de poursuivre puis de trancher ce débat qui est ouvert. Puis de déterminer qui aura la charge de mettre en œuvre l'orientation qui aura été définie.

Je vous remercie de votre attention, ainsi que du soutien que vous pourrez apporter à notre coopérative, par votre présence, bien sûr, mais aussi, si vous le pouvez, en participant aux projets d'Ouvaton.

À Guidel, le 25/03/2013

Philippe Ladame